

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE TOURVILLE**

Extrait du procès-verbal d'une séance régulière du Conseil de la municipalité de Tourville, tenue à huis clos le 6 décembre 2021 à Tourville à 19h30.

Étaient présent le Maire, Monsieur Benoit Dubé
et les conseillers suivants: Mesdames Luce Morneau
Lucia Joncas
Vicky Labonté
Cynthia Bois
Monsieur Benoit Gagnon

formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le Maire, il est résolu Que:

**Rés : 155-12-21 RAPPORTS D'AUDIT PORTANT RESPECTIVEMENT SUR
L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec nous a transmis la version définitive des deux rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE la Commission a formulé des recommandations au terme des travaux d'audit;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de la municipalité et le Conseil municipal ont pris connaissances de ces recommandations;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de la conseillère Lucia Joncas, appuyé par la conseillère Cynthia Bois et résolu unanimement

Que : le directeur général dépose les rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations transmis par la Commission municipale;

Que : la direction générale et le Conseil municipal adhèrent aux recommandations formulées dans ses deux rapports afin de se conformer à l'encadrement légal applicable;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

C.C. Rés : 155-12-21

Copie certifiée conforme



Normand Blier
Directeur général & secrétaire-trésorier



Benoit Dubé
Maire